



S A M A T A N

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MAIRIE DE SAMATAN  
DÉPARTEMENT DU GERS

**LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11-07-2022**

L'an deux mille vingt-deux, le ONZE du mois de JUILLET, à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de SAMATAN, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Hervé LEFEBVRE, Maire.

Date de convocation du conseil et affichage : 05/07/2022	Conseillers municipaux : 19
Date d'affichage de la liste des délibérations : 22/07/2022	Conseillers municipaux en exercice : 19
	Présents : 12
	Votants : 14

\* Présents :

Mesdames Amélie BENEDET, Janet CHAMBERS, Eliette CHAUCHE, Martine GAMOT, Marlène GREBIL et Josette ROUDIE

Messieurs Erick CONSTENSOU, Hervé LEFEBVRE, Christian MAGNOUAC, Serge SASSIER, Christophe VASSEUR et Didier VILLATE

\* Excusé(s) ayant donné procuration :

Catherine LAURENS a donné procuration à Josette ROUDIE et Pierre LONG a donné à Erick CONSTENSOU

\* Excusés n'ayant pas donné procuration : Flavie FORTIN, Stéphane LAVERAN et Emmanuel PUJOL

\* Absents : Carole DAIGNAN et Valentin LACAZE

\* Secrétaire de séance : Christian MAGNOUAC

Numéro	Vote	Intitulé & Contenu
2022JUIL11_01	Adoptée	<b><u>Extinction de l'éclairage public une partie de la nuit :</u></b> Le conseil municipal a décidé d'engager au plus vite une extinction nocturne de l'éclairage public (de minuit à 5h du matin).
2022JUIL11_02	Adoptée	<b><u>Adoption des règles de publication des actes administratifs :</u></b> Conformément à l'ordonnance du 7 octobre 2021, le conseil municipal a choisi de publier ses actes administratifs par affichage.
2022JUIL11_03	Adoptée	<b><u>Modification du tableau des emplois - création d'un poste d'Agent de Maîtrise :</u></b> Pour permettre à un agent de bénéficier de la promotion interne, le conseil municipal a modifié le tableau des emplois en créant 1 poste d'agent de maîtrise à temps plein. Le poste préalablement occupé sera supprimé dès la nomination de l'agent sur son nouveau poste.
2022JUIL11_04	Adoptée	<b><u>Subvention exceptionnelle pour Motors Classic Samatanais :</u></b> Cette association ayant suppléé l'Association des Commerçants pour l'organisation du char de Pâques, il lui est attribué une subvention exceptionnelle de 5 053 €.
2022JUIL11_05	Adoptée	<b><u>Subvention anticipée pour Samatan Agri Expo :</u></b> Cette association n'ayant pas sollicité de subvention annuelle depuis 2020 et organisant la Foire en mars avant le vote du budget, il lui est attribué une subvention anticipée pour 2023 de 5 700 €.

2022JUIL11_06	Adoptée	<p><b><u>Conventions partenariales pour le Service Culturel :</u></b>  Divers évènements du service culturel municipal nécessitent des conventions et des sollicitations de financements extérieurs, le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à effectuer ces démarches.</p>
2022JUIL11_07	Adoptée	<p><b><u>Adoption bail emphytéotique Maison Conte avec la Caisse d'Epargne :</u></b>  Un bail emphytéotique de 40 ans va être conclu entre la Mairie la Caisse d'Epargne pour que celle-ci y établisse sa nouvelle agence, moyennant la réalisation à sa seule charge de gros travaux de rénovation et de réaménagement.</p>

Fait à Samatan le 22 juillet 2022